

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/J05/ CDPM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Préfet, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Lycée Technique d'Awae, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;

- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage pour ces travaux de construction est de vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître -d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois ;

5. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021. (MINESEC) ; Imputations : 55 25 331 01 571194 2222 443

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou, auprès du chef de service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis ;

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Mfou, dès

publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Perception d'AWAE ;

10. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marché de la Préfecture de Mfou, au plus tard le 29 /03/2021 à 12 heures précises et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 04 /AONO/J05/CDPM/2021 DU 04 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFU ET
AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit un montant de quatre cent quarante mille (440 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres ;

12. Recevabilité des offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 29 /03/2021 à 13 Heures par la Commission Départementale de la Passation des Marchés, dans la salle de conférences de la Préfecture de Mfou ;

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- Absence de caution de soumission ;
- b- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- c- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- d- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis
- e- Absence ou Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou dans le DQE.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- a- Références de l'entreprise ;
- b- Qualification du personnel ;
- c- Matériel ;
- d- Méthodologie et organisation ;
- e- Présentation General des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui,

ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou ou auprès du Directeur du Lycée Technique d'AWAE;

-ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet de la Mefou et Afamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) ET A L'ARMP, AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

[Télécharger le DAO](#)